

BULLETIN D'INSCRIPTION - SUZUKI - 3ans->3P

I. Informations générales

A. Informations sur le-la représentant-e légal-e : Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse postale :

NPA : Commune :

Téléphone portable (En cas d'urgence): Autre téléphone

Adresse e-mail (Pour envoi de communications) :@.....

B. Informations sur l'élève :

Fille - Garçon

Nom : Prénom usuel :

Date de naissance :

Année scolaire au 31.08.2020 :P/ Harmos

Avez-vous de la famille (frère, sœur, parent) inscrite à l'EML : OUI / NON

II. Choix du cours : piano ou violoncelle

- Piano** = cours individuel + un ou plusieurs cours collectif(s)
(cours d'initiation ou de langage musical 1/rythmique-solfège 1)
- Violoncelle** = un cours individuel d'instrument + un cours collectif "Suzuki" + un ou plusieurs cours collectif(s) (cours d'initiation ou de langage musical 1/rythmique-solfège 1)

Rappel de la durée du cours individuel : 20 minutes pour les cours Suzuki (élèves jusqu'en 3P)

III. Choix du cours collectif

Méthode Jaques-Dalcroze

- Rythmique Parent-enfant 3 - 4 ans
 Rythmique Sans parent 3 - 4 ans
 1^{ère} année initiation – 1P
 2^e année initiation – 2P
 3^e année initiation – 3P

Méthode Willems

- Sans parent 3 - 4 ans
 1^{ère} année initiation – 1P
 2^{ème} année initiation – 2P
 3^{ème} année initiation – 3P

Percu-flûte

- 1^{er} année – 3P-4P
 2^e année – 4P-5P

Découverte Musicale – 3P

Jardin du violon – 3P

Langage musical 1 ou rythmique-solfège 1

Cours : Lieu, jour de cours et horaire souhaité (merci de consulter les horaires sur le site : www.em-l.ch) :

Si non disponible, autre horaire désiré :

Je souhaite régler l'écolage en plusieurs acomptes : OUI / NON

- J'autorise l'EML à prendre et à diffuser à des fins promotionnelles des photos de mon enfant dans le cadre des activités de l'EML.
L'utilisation de gros plans est réservée.

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance de la durée du cours individuel d'instrument en fonction du niveau instrumental de mon enfant, du règlement et des tarifs de l'EML. Je soussigné-e inscris mon enfant au minimum pour une année scolaire complète. Une fois l'inscription confirmée, le présent bulletin tient lieu de contrat et vaut comme reconnaissance de dette au sens de l'article 82 LP pour la finance d'écolage selon le tarif en vigueur. Cette inscription est valable pour la rentrée scolaire 2020-2021. Elle se renouvelle tacitement d'année en année. Toute renonciation doit être signalée par écrit à la Direction au plus tard le 31 mai pour la rentrée scolaire suivante.

Lieu et date : _____ Signature du-de la représentant-e légal-e : _____